



PRIX DE L'ABONNEMENT.
Par trimestre,
Francs 14, pris au Bureau.
Francs 13, franco à la poste

LE POLITIQUE.

Les abonnemens commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Mort de M. l'amiral de Rigny. — Affaires d'Espagne. — Echec du général Cordova. — Réclamations de consommateurs de houilles. — Chronique judiciaire. — Affaire Fieschi. — Article de la *Gazette d'Augsbourg* sur les affaires de la Belgique. — Explications relatives à la société d'Ougrée. — Décisions de la régence de Liège. — Détails statistiques sur la Russie. — Chemin de fer de Lille à Paris. — Port d'Ostende. — Notice sur le général Kellermann. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

Paris, le 6 novembre. — Le roi et la reine des Français, et la famille royale, le roi et la reine des Belges, ont honoré hier soir de leur présence le théâtre de l'Opéra. Salués par d'unanimes acclamations et les cris partout répétés de *vive le roi!* L. M. le roi et la reine des Français se sont retirés après le 3^e acte de la *Juive*.

— Le *Moniteur* d'hier contient l'ordonnance royale qui autorise la société anonyme formée pour l'établissement et l'exploitation du chemin de fer de Paris à Saint-Germain.

— On lit dans le *Temps* :

« Une ordonnance royale vient d'être publiée, portant approbation de la société anonyme créée pour l'exécution du chemin de fer de Paris à Saint-Germain.

« A cette occasion, il est utile de signaler l'espèce de clameur qui s'est élevée parmi le plus grand nombre des capitalistes, contre les sociétés de ce genre qu'on a comparées à des coupes-gorges. Cette malveillance envers les maisons qui jettent leurs capitaux dans l'industrie et dans les grandes entreprises d'utilité publique, est un reste des préjugés auxquels donnèrent lieu les désastres financiers qui suivirent la crise de 1827 et celle de 1830. C'est du moins par ces précédents qu'on peut l'expliquer, sans entreprendre de la justifier.

« Tout ce qu'on peut lui opposer, c'est que l'on doit une profonde reconnaissance à la maison financière européenne qui, non contente d'avoir exercé la plus grande influence sur le maintien de la paix, en refusant ses capitaux pour la guerre, a voulu la première mettre un terme à la proscription de l'industrie, et donner aujourd'hui le plus salutaire exemple en appuyant de son nom, de son crédit, de ses fonds, les entreprises qui suggèrent l'esprit de progrès et d'amélioration matérielle du pays.

« Que si la finance française, au lieu de suivre un si honorable exemple, préfère consacrer ses immenses ressources aux seules opérations de l'agiotage, peut-être même aux combinaisons changeuses de la bourse, libre à elle sans doute; mais en mettant ainsi l'égoïsme et les exclusions mesquines à la place de l'amour du bien général et d'un calcul à la fois libéral et profitable, elle renonce d'avance à la reconnaissance, à l'estime motivée de la génération industrielle de nos jours et de celles qui suivront. »

— Le général Allard a apporté de l'Inde à Paris une grande quantité de médailles antiques; la plupart remontent à l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, et on en cite même plusieurs qui ont été recueillies à l'endroit même où les historiens et les géographes placent le champ de la bataille qui décida du sort de Porus. Quelques-unes remontent encore à une plus haute antiquité. Le gouvernement pense

à faire l'acquisition de cette précieuse collection pour enrichir sa bibliothèque. De savants antiquaires ont examiné par son ordre tous ces médailles, parmi lesquelles il en est beaucoup qui sont inconnues, et on dit qu'ils les ont estimées 400,000 frs. Si ce marché se conclut, et tout porte à croire qu'il se conclura, le général compte en employer la valeur en échange de divers produits de nos arsenaux. C'est dans cette intention qu'il a examiné et fait éprouver devant lui, à Vincennes, 400 cuirasses qu'il voudrait emporter pour armer un régiment de cuirassiers laboriens. Il veut également emporter un affût de canon de campagne et d'obusiers de montagne. Une chose surtout à laquelle il paraît tenir beaucoup, c'est à avoir des modèles de toutes nos machines d'artillerie. (*Bon Sens.*)

— Une nouvelle lettre de la chambre de commerce de Nantes est arrivée au ministère du commerce, en même temps que la réclamation des industriels nantais sur l'ordonnance du 10 octobre, en ce qui concerne le tarif des houilles. Le *Breton* dit que d'après le commencement d'applications fournies par M. Duchâtel, les industriels nantais se considèrent maintenant comme en état de trêve avec le ministère, trêve qui, on l'espère, précèdera de peu d'instants une paix définitive.

— Parmi les documents transmis au ministre du commerce sur la question des houilles, relativement à Loire, se trouvent divers tableaux destinés à montrer jusqu'à quel point la réduction des droits sur les houilles anglaises peut nuire aux charbons de Saint-Etienne. Ces tableaux se résument dans les chiffres suivants, qui présentent les prix de revient par hectolitre :

A Nantes, charbon de Saint-Etienne, 4 fr., anglais, 2 fr. 50; à Angers, de Saint-Etienne, 3 60, anglais, 3; à Saumur, 3 40, anglais, 3 30; à Tours, de Saint-Etienne, 3 20, anglais, 3 40; à Blois, de Saint-Etienne, 3 05, anglais, 3 65; à Orléans, de Saint-Etienne, 2 90, anglais, 3 80.

Le *Breton* ajoute à ces chiffres les réflexions suivantes :

« Les charbons d'Auvergne étant d'un prix inférieur à ceux de Saint-Etienne craignent bien moins que ces derniers la concurrence des charbons anglais. Le prix de revient de ceux-ci est calculé dans les circonstances qui peuvent être le plus favorables à leur transport. La moindre altération à ces circonstances tourne de suite à l'avantage des houilles françaises. Ainsi, lorsque la Loire est haute, les charbons anglais ne peuvent plus se présenter sur la place d'Angers, où ils sont alors primés par les charbons de Saint-Etienne. »

— Le gouvernement anglais est actuellement en contestation avec la Russie, pour l'interprétation d'un traité de 1825 portant cession d'un territoire assez étendu sur la côte nord-ouest de l'Amérique. L'Angleterre s'était réservé par ce traité le droit de

navigation sur les fleuves qui ont leur embouchure le long de la côte cédée à la Russie, afin de conserver des communications fluviales avec ses établissements de l'intérieur du continent. Au mois d'août 1833, un vaisseau anglais s'étant présenté à l'embouchure de la rivière Stikine, y trouva deux bâtimens russes qui lui refusèrent opiniâtement le passage, et toutes les démarches faites depuis auprès du gouverneur russe de la Nouvelle-Archangel ont été sans résultat. Les Russes se fondent sur un article du traité de 1825, dont l'interprétation semble erronée.

Du 7. — M. l'amiral de Rigny est mort cette nuit dans son hôtel de la rue des Trois Frères qu'il habitait depuis son mariage.

— Il est constant que M. Barton, le chargé d'affaires des États-Unis à Paris, a demandé ses passeports hier. (*Corr. part.*)

— Le roi et la reine des Belges quittent Paris lundi prochain. On pense qu'ils seront accompagnés jusqu'à une assez longue distance par le roi des Français et une partie de la famille royale.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Le *Journal de Paris* ne disait rien hier soir de l'affaire de Salvatierra.

« Des lettres de Bayonne reçues aujourd'hui donnent sur ce combat des détails qui indiqueraient que Cordova s'étant mis imprudemment à la poursuite d'une colonne carliste avec une douzaine de mille hommes, s'est trouvé engagé, dans la nuit du 28 au 29, au milieu du gros de l'armée carliste, forte de 25 bataillons. Alors, il aurait voulu réunir ses troupes éparpillées, mais toutes n'auraient pu rejoindre, et lui-même n'aurait pas fait sans peine et sans éprouver de grandes pertes, sa retraite de Salvatierra à Vittoria qui en est distant de sept lieues. »

— On lit dans le *Mémorial bordelais* : « Un combat sanglant a eu lieu, dit-on, les 28 et 29 octobre, dans les plaines d'Alegria, à 2 lieues de Tolosa (Guipuzcoa). Les deux armées se composaient de 20,000 christinos, commandés par Cordova, et de 17,000 carlistes, commandés par Eguia et Iturralde. Nous attendons les détails de cette affaire. »

— Voici les détails donnés par le *Journal de Commerce d'Anvers*, feuille orangiste et carliste tout à la fois, sur l'affaire du 28 et du 29 :

« Une victoire des plus importantes vient de signaler la prise de commandement du général Eguia. On s'est battu le 28 et le 29 octobre dans les plaines d'Alegria d'Alava. Le 28 Villaréal avec quatre bataillons a surpris l'arrière-garde de Cordova; elle a été mise entre quatre feux. Les christinos ont lâché pied avec épouvante et se sont jetés dans Salva-tandis que 1,000 des leurs se trouvaient dans Salva-

LE GÉNÉRAL KELLERMANN, DUC DE VALMY.

Il fut un des enfans de cette génération homérique qui rayonna dans toute l'Europe, comme si la France eût été trop étroite pour la contenir. Soldat de la république, et général de l'empire, Kellermann obtint tous ses grandes à une époque où il fallait les conquérir sur le champ de bataille.

Le général Solignac, sur l'invitation qui lui a été faite par la famille de Kellermann, a prononcé sur sa tombe un discours dans lequel les honorables amis du défunt ont retrouvé un digne hommage rendu à son caractère et à sa gloire. Aussi, à notre tour, croyons-nous ne pouvoir mieux faire que de rapporter textuellement les paroles si éloquentes de son vieux compagnon d'armes :

« Messieurs, — à-t-il dit, — c'est un devoir d'ami que je viens remplir. Camarade depuis quarante ans du brave général auquel nous disons un éternel adieu, je l'ai suivi pendant sa longue et brillante carrière, c'est un besoin pour moi de vous rappeler ici ce qu'il était, ce qu'il a fait.

« Je passerai rapidement sur les premières années militaires du duc de Valmy, beaucoup plus connu de ses frères d'armes sous le nom de général Kellermann. Entré au service en 1791, en quittant la carrière diplomatique, il fut compris peu de temps après dans la disgrâce qui frappa son honorable père, alors général en chef de l'armée des Alpes. Il avait pris les armes, non par ambition, mais uniquement

pour servir sa patrie, menacée dans son indépendance, dans sa liberté. Privé de son grade, le jeune Kellermann se présenta volontairement pour rentrer dans les rangs de l'armée; il fut admis comme simple soldat dans le 1^{er} régiment de hussards.

« Six mois plus tard, l'acquiescement du vainqueur de Valmy rendit à son fils son rang et son état; il était avec le général Bonaparte au passage du Pô, à Milan, à Lodi, à Pavie. Puis, sous les ordres du général Masséna, qu'il appelait son illustre maître dans l'art de la guerre, il prit part aux batailles de Bassano, d'Arcole, de Rivoli, de Castiglione et de Mentoue. Dans les campagnes qui portèrent si haut la gloire de l'armée française, et qui, dès le principe, placèrent le jeune général en chef de l'armée d'Italie au-dessus des plus grands capitaines, Kellermann, commandant aux avant-postes, mérita toujours les éloges de l'homme de guerre si justement nommé l'enfant chéri de la victoire.

« Blessé au passage de Tagliamento, Kellermann reçut la mission honorable de porter au directoire les drapeaux conquis sur l'ennemi, et rejoignit l'armée avec le grade de général de brigade auquel il venait d'être promu.

« Après le traité de Campo-Formio, Kellermann fit sous deux illustres généraux, Macdonald et Championnet, cette belle campagne dans laquelle 15,000 Français firent la conquête du royaume de Naples, après avoir battu et dispersé entièrement l'armée napolitaine, forte de soixante mille combattans.

« J'ai hâte d'arriver à l'époque la plus glorieuse de la vie militaire du général Kellermann; on sait que je veux parler de la bataille à jamais mémorable de Marengo, qui décida du sort de l'Italie, des destinées de la France, et qui aurait pu exercer une si grande influence sur l'avenir de tous les peuples civilisés.

« Je dois le proclamer ici, sans crainte d'être démenti par mes contemporains, c'est au général Kellermann qu'on doit la victoire de Marengo. La bataille était perdue, l'armée française était en pleine retraite, la division du brave général Desaix, arrivée en toute hâte, venait de tenter vainement de rétablir le combat; son chef était frappé mortellement, et malgré la résistance héroïque de la garde consulaire, qui commençait alors cette carrière de gloire si malheureusement terminée à Waterloo, l'armée touchait au moment d'une déroute complète, et, par suite du mouvement audacieux exécuté par le premier consul, une telle défaite semblait rendre impossible sa rentrée en France.

« C'est dans cette situation, on ne peut plus critique, que le général Kellermann, à la tête de 600 chevaux seulement, se précipita sur les masses d'infanterie autrichienne, les mit dans le plus grand désordre, les culbuta sur tous les points, leur fit un très grand nombre de prisonniers, porta l'effroi et la mort jusque dans les derniers rangs ennemis, et donnant ainsi aux divers corps français les moyens de se rallier pour reprendre l'offensive, arracha à l'armée autrichienne une vic-

tierra et 1,600 dans Argomez, où on les bloquait. Il paraît que le 29 Cordova, qui était à Salvatierra, est revenu sur ses pas au secours des battus, mais les carlistes les suivaient au nombre de 22 bataillons, 900 chevaux et 4 pièces d'artillerie. Villaréal que les christinos avaient en tête a barré la grande route et une bataille terrible s'est engagée. Le 29, à 4 heures du soir, les carlistes poussaient leurs avantages. Les résultats à cette heure étaient 3,000 prisonniers, 6,000 tués et blessés, de l'artillerie et une grande quantité de fusils.

« A Durango, Gomez réunit 9,000 Castillans. Les troupes de Bilbao n'osent pas sortir de la place; elles sont serrées à une portée de canon. Le 27, Quiliez est entré en Catalogne à la tête de 3,000 fantassins et de 200 hommes de cavalerie. »

Le *Journal de Paris* d'aujourd'hui contient l'article suivant :

« On n'a encore appris, relativement aux affaires des 27 et 28 octobre, rien de plus certain que ce que nous avons rapporté dans notre numéro d'avant-hier.

« Les dépêches d'aujourd'hui se bornent à mentionner les bruits que font circuler les carlistes à l'occasion de la retraite de Cordova sur Vittoria. Mais ces bruits, empreints de l'exagération ordinaire à ce parti n'obtiennent que peu de confiance; car chacun sait comment les carlistes, placés plus près de la frontière que les christinos, usent de cette position pour propager toutes les nouvelles qui peuvent donner confiance à leurs partisans. »

— On lit dans la *Sentinelle des Pyrénées*, du 3 novembre :

« Les différentes versions données sur le combat de Vittoria se contredisent toutes.

« Pour ne pas nous fourvoyer dans les fausses nouvelles, nous attendrons notre prochain numéro; nous aurons reçu alors des détails plus circonstanciés et plus authentiques.

« D'après les uns, cette affaire aurait été terrible; d'après les autres, ce n'a été qu'un combat ordinaire; cependant on s'accorde à dire que le général Cordova est rentré dans Vittoria. Notre avis serait pourtant que les deux armées ont souffert, l'une étant rentrée à Vittoria, et l'autre à Salvatierra.

« Une victoire décisive, remportée par les carlistes, aurait ouvert les portes de Vittoria; une déroute, au contraire, les aurait refoulés loin du terrain qu'ils occupaient avant l'action.

« Ce qui suit est un résumé impartial de toutes les nouvelles qui nous parviennent :

« Jauréguy, à la tête de ses chapelgorris, et le général Evans, avec 5,000 Anglais, sortirent de Bilbao le 25 du mois dernier. Le premier s'arrêta à Zornosa et le second fut jusqu'à Ertache. Le lendemain 26, ces deux généraux rentrèrent à Bilbao par Larrabezua, sans avoir rencontré les factieux.

« Le comte de Mirasol sortit de Vittoriat avec 4,000 hommes le 26, et il arriva à Durango le même jour à 4 heures de l'après-midi.

« Le jour suivant il fit son entrée à Bilbao, sans avoir été non plus inquiété dans sa route.

« Le 27, un combat a eu lieu près de Salvatierra entre la faction Navarraise et les troupes de la reine, sous les ordres de Cordova; le combat a duré toute la journée; l'avantage de la première journée est resté aux christinos.

« Le 28, les carlistes furent renforcés par la faction de Biscaye; ils étaient environ 16 bataillons; le combat recommença de nouveau et fut des plus acharnés.

toire certaine qu'on célébrait déjà dans les murs d'Alexandrie, et fixa enfin le sort de cette immortelle journée.

« Je ne dirai point que l'attaque du général Kellermann fut le résultat d'une haute conception stratégique, ce ne pouvait être un mouvement préparé, médité d'avance, mais bien l'effet d'une inspiration spontanée, un grand acte de courage, un éclair de génie; de pareilles inspirations n'arrivent qu'aux hommes supérieurs, et Kellermann était un homme supérieur. Il me sera facile d'en fournir de nouvelles preuves.

« En 1810, n'ayant avec lui que deux régiments de cavalerie, Kellermann ne craignit pas d'attaquer sur les hauteurs d'Alba de Tormés, près Salamanque, l'armée espagnole, forte de 40,000 hommes, commandée par le duc del Parque; il lui enleva toutes ses positions, la mit en pleine déroute, et, après un grand carnage, la dispersa complètement.

« En 1814, avec 1,500 chevaux, il détruisit, à Nogent-sur-Seine, le corps entier du général russe Palhen.

« Enfin, le 16 juin 1815, à la tête d'une seule brigade de cuirassiers, il exécuta une charge tellement vigoureuse, qu'il porta le trouble et le désordre dans tous les rangs de l'armée anglaise.

« Pour rappeler toutes les grandes actions auxquelles le général Kellermann prit une part glorieuse, il faudrait faire l'histoire de nos vingt-cinq ans de guerre; il faudrait

« On assure que de part et d'autre, près de 3,000 hommes ont été mis hors de combat. Le général Cordova a dû battre en retraite sur Vittoria, où il est entré le 29, emmenant avec lui environ 350 blessés. Nous attendons sur cette affaire d'autres détails. »

— On écrit de la frontière, 31 octobre :

« On s'accorde à annoncer de divers points de la frontière que le neveu de don Carlos, l'infant don Sébastien, est arrivé vendredi soir à Zugarramurdi. Après avoir traversé les territoires de Saint-Rée et de Sara, il a dû en repartir samedi pour se rendre au quartier-général. »

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Un journal disait hier qu'on avait trouvé chez M. Pépin le dessin de la machine Fieschi. Un autre journal, en reproduisant ce fait, s'exprime ainsi ce matin :

Nous ajouterons qu'on parle beaucoup des résultats d'une perquisition qui a été récemment faite dans la maison du sieur Pépin par M. Jacquemin, commissaire de police du quartier Saint-Antoine. Si ce qu'on nous rapporte est exact, ce magistrat aurait trouvé chez l'inculpé et remis entre les mains du président de la cour des pairs plusieurs pièces importantes que les investigations antérieures n'avaient pas fait découvrir. Elles sont de nature, dit-on, à donner au témoignage de Fieschi un degré de croyance dont il avait manqué jusqu'à ce jour. Ces pièces, à ce qu'on ajoute, auraient été reconnues par cet accusé. (Constitutionnel.)

— M. le juge d'instruction n'a pas, comme on le présentait, fait démolir la loge du portier Logerot, dans la maison des époux Maës; il a seulement fait abattre quelques cheminées et fait enlever quelques plaques en fonte, sous lesquelles il a été découvert, non pas de l'argent, mais des choses plus précieuses encore dans l'intérêt de la justice, qui croit aujourd'hui connaître les vrais coupables. (Gazette des Tribunaux.)

— Un étranger s'exprimant en assez bon français, vient raconter au Tribunal de police correctionnelle, toutes les tribulations d'une course en fiacre, qu'il avait voulu faire dans l'intérieur de la capitale.

« Fatigué d'une longue promenade que j'avais faite avec ma famille, je voulus prendre un fiacre dit-il, pour rentrer plus promptement chez moi. Je montai dans une de ces voitures de place qui stationnait sur le boulevard Saint-Antoine. Le cocher, qui paraissait fort gai, fort bon enfant, me demanda 5 francs pour la course, que je lui payai d'avance en lui recommandant d'aller rondement. « Soyez tranquille, notre bourgeoisie; ça va aller comme le vent. » Nous voilà en route; mais le vent n'allait pas fort. Tout-à-coup, le fiacre s'arrêta devant un marchand de vin, et le cocher entra dans la boutique: première station. Je ne dis trop rien; il faisait chaud, et cet homme pouvait avoir soif; j'espérai même que le vin lui donnerait du stimulant. Nous repartons; ça n'allait pas mieux. On s'arrête encore devant un marchand de vin: seconde station plus longue que la première. Je réclame alors: le cocher ne m'écoute pas, et ne remonte sur son siège que quand il en a pris à son aise, apparemment. On roule un peu mieux; mais ce diable d'homme nous fait prendre une foule de petites rues étroites et détournées, que je ne connaissais pas du tout.

Enfin, en sortant de ce labyrinthe, nous voilà encore arrêtés devant un marchand de vin: troisième station, que je ne me sens pas d'humeur d'endurer comme les deux premières. Je me fâche tout de

suivre dans le Hanovre, en Bohême, en Moravie, à Austerlitz, où il eut une jambe fracassée; en Portugal, en Espagne, où il a laissé de si nobles souvenirs, où sa loyauté, son désintéressement et son intégrité lui avaient mérité l'affection des Espagnols eux-mêmes, si profondément irrités contre les Français, faudrait le voir à Dresde, à Lutze, à Bautzen: par une de nos grandes batailles dans le récit desquelles son nom se soit honorablement cité.

« Le général Kellermann, qui, par ses glorieux exploits, méritait la plus haute récompense, dut se sentir vivement blessé de l'injustice des divers gouvernements qui se sont succédés en France. Sous l'empire, lors de l'institution des maréchaux, son nom devait être placé à côté de celui de son père. Sous la restauration, il n'avait rien à prétendre, rien à demander, c'est à titre héréditaire qu'il fut pair de France et duc de Valmy. Le gouvernement de juillet ne lui a pas été plus favorable, et le vieux soldat à jamais illustre dont nous déplorons aujourd'hui la perte, descend dans la tombe sans avoir obtenu le rang et les insignes militaires que la justice de ces camarades lui avait décernés depuis si long-temps. Général de division en 1800, Kellermann est mort en 1835 général de division.

« Pendant sa longue maladie, il a souvent parlé de l'Espagne, le pays qu'il avait si bien connu, si bien apprécié; et qu'il aimait; il le voyait avec douleur déchiré par la

bonne; notre homme me dit des injures, ouvre la portière et nous dit de descendre si nous ne sommes pas contents; qu'il ne marchera plus à moins de 10 fr.

Je l'envoie promener; lui me saisit par la jambe, pour me tirer dehors; je me cramponne aux cousins, il me prend à la gorge et me déchire mon lingé. Ma famille pousse des cris terribles; le monde s'amasse, et je me trouvais dans un vilain embaras, lorsque par bonheur passent deux surveillants qui mettent le cocher à la raison, et lui ordonnent de nous conduire directement. Nous arrivâmes enfin sans autre encombre; mais j'ai appris, à mes dépens, qu'à Paris le plus court moyen pour se rendre chez soi, n'était pas toujours de prendre un fiacre. »

Le cocher repousse énergiquement la déposition du témoin, qu'il argue de toute fausseté, à preuve qu'il était tellement ivre le jour en question, qu'il ne se souvient de rien, et que par conséquent ça ne peut pas être son fiacre qu'on ait pris.

Le tribunal, qui ne trouve pas cette défense absolument logique, aime mieux s'en rapporter aux pièces de la procédure qui établissent la culpabilité du prévenu, et le condamne à 15 jours de prison.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 8 NOVEMBRE.

M. le général Evain, ministre de la guerre est de retour de Paris depuis samedi soir.

— M. le ministre de l'intérieur a approuvé l'adjudication faite au sieur Riche, d'Anvers, le 22 octobre dernier, des travaux de terrassement de la seconde voie du chemin de fer de Malines à Bruxelles.

— Le *Mercur* a dit, il y a quelques jours, que nul avis n'ayant appris au public le résultat de la détermination de l'assemblée générale des actionnaires de la banque de Belgique, relative à la formation de la société d'Ougrée, les primes provisoires sont tombées à 6 1/2 p. c.

L'Union dit à ce sujet ce qui suit :

Par acte du 17 septembre l'administration de la banque de Belgique, a formé, sauf approbation de l'assemblée générale des actionnaires, une société anonyme d'Ougrée, pour l'exploitation des charbonnages, la production du coke, de la fonte, etc. Par suite de cet acte, l'assemblée générale des actionnaires de la banque de Belgique a été convoquée pour le 27 octobre; le 28 ou le 29 les actions de la société d'Ougrée se négociaient à la bourse et figuraient sur la cote officielle, c'en était assez pour apprendre au public, si d'ailleurs il n'y avait pas eu de communication faite au corps des agents de change, que l'assemblée générale avait approuvé la conduite de l'administration de la banque, puisqu'à défaut de cette approbation l'acte de formation de la société d'Ougrée était nul et il ne pouvait y avoir émission d'actions. Tous ces faits sont publics, connus, et plus particulièrement des hommes qui fréquentent la bourse de Bruxelles. Maintenant nous pouvons ajouter qu'il y a eu unanimité dans le sein de l'assemblée générale des actionnaires pour approuver la formation de la société fondée par l'administration de la banque de Belgique; et jamais confiance ne fut mieux en effet placée que celle des actionnaires dans les hommes qui composent l'administration de cet établissement.

— Les riverains des grandes routes fesaient enlever journellement les bones et immondices déposées sur les chaussées, pour s'en servir comme engrais au moyen de rateaux ou autres instruments qui en lèvent en même temps le sable qui recouvre les parties de chaussées relevées à neuf, et celui qui se

guerre civile. « Si je n'étais pas malade, me disait-il un jour, j'offrais mes services au gouvernement d'Espagne; les Espagnols me connaissent, ils ne refuseraient pas de marcher sous mes ordres, c'est un noble peuple; bien dirigé il ferait de grandes choses. »

« Il est pour l'homme un moment d'isolement, c'est celui où, en présence de la mort, il croit ne plus appartenir à la vie, tous les sentiments des jours passés se concentrent et se réfléchissent dans cet instant suprême. Ce moment a été noble et beau pour le général Kellermann. En proie aux douleurs de l'agonie, mais calme comme il l'avait toujours été au milieu des plus grands périls, il lui restait une pensée, il voulait l'exprimer, il voulait laisser après lui un témoignage de la pureté de sa vie, un témoignage tracé à l'heure où l'homme est toujours sincère; il dicta d'une voix affaiblie une déclaration qui se termine par ces mots :

« J'ai toujours vécu en homme d'honneur et en citoyen profondément dévoué à son pays, et recueillant toute sa force, il signa de sa main tremblante ce testament de mort. Si j'ajoutais un mot à cette citation, le plus juste et le plus bel éloge d'un aussi noble caractère, j'affaiblirais l'effet qu'elle ne peut manquer de produire dans vos esprits. »

A la demande des amateurs de plusieurs élèves de l'université, la clôture définitive de L'EXPOSITION du TABLEAU à la Salle d'EMULATION, aura lieu le 15 novembre.

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 7 novembre.

Naissances : 2 garçons, 4 filles.
Décès, 2 garçons, 4 filles, 1 homme, 3 femmes, savoir :
 Guillaume Nicolas Maréchal, âgé de 61 ans, journalier, rue des Croisiers, époux en 2^e nocces de Marie Gertrude Bonneville.
 — Marie Thérèse Depontière, âgée de 73 ans, journalière, rue derrière les Potiers, veuve de Jacques Joseph Goswin.
 — Marie Joseph Negal, âgée de 68 ans, cuisinière, rue Pont St-Julien.
 — Marie Elisabeth Gotbin, âgée de 40 ans, journalière, domiciliée à Viessame.

THÉÂTRE ROYAL DE LIEGE.

Lundi 9 novembre, premier débat de Mue. Morin, 3^e de Mue. Louard, le PRÉ AUX CLERCS, opéra en trois actes. **ETRE ALMÉ OU MOURIR**, vaudeville en un acte.

ANNONCES.

Mlle. E. PIRARD,
RUE DES DOMINICAINS, N 708

A l'honneur d'annoncer son RETOUR avec un ASSORTIMENT COMPLET de MODES et LINGERIES.
 Elle a également un très BEL ASSORTIMENT de Mérinos français, Thibet, Soies et Nouveautés.

AU MAGASIN PLACE-VERTE, N° 780,

Sont arrivés les ASSORTIMENTS de LAINAGE, tel que BAS de France et d'autres fabri ques, pour femmes, hommes, et enfants de toutes qualités et grandeurs, tricots et tissés, ainsi que CHAUSSNETTES, CALEÇONS, GILETS, JUPONS, ROBES d'enfants en coton, laine et cachemire. — 1500 GILETS et GALEÇONS en flanelle de santé. — GRAND ASSORTIMENT de BAS de coton blanc et écru, à jour et uni; BAS de fil de dentelle; BAS et BONNETS de soie, BONNETS blancs et en couleurs; GANTS de toute qualité. Quantité de FOULARDS depuis frs. 1 50 à frs. 7 — CRAVATTES de soie noires, de fantaisie; idem de laine. Un grand ASSORTIMENT de SCHALS, FICHUS, ECHARPES, FLANELLE fine, COTONNETTE fine, MOUCHOIRS de poche etc., etc.

LA V^e CHARLES NÉE DENEUMOULIN,
PLACE ST. DENIS,

A l'honneur d'annoncer que son magasin est constamment assorti de TOILES superfinies de 4/3, d'Hollande et de Courtrai; idem de Brabant de toutes largeurs; toutes espèces de linges de table, services damassés, nappes à thé en écru, Batiste de France et d'Ecosse, mouchoirs id., bordures larges, coutil damassés, et autres pour matelats, lin de Flandre de toutes qualités.

ON DEMANDE pour hors ville une BONNE connaissant parfaitement son état. S'adresser à la Boverie n° 12.

INSPECTION FORESTIÈRE DE LIEGE.

Travaux à faire dans la forêt domaniale d'Hertogenwald, commune de Membach.

Le 25 NOVEMBRE 1835, à 10 heures du matin, il sera procédé, en l'étude de M^e THISQUEN, notaire à Limbourg, à l'adjudication publique de différents TRAVAUX à exécuter dans la forêt d'Hertogenwald; consistant:

- 1^o En réparation et rechargement de 5418 aunes de chemins;
- 2^o Construction et empierrement à neuf de 5188 aunes de chemins, le tout avec accotements et fossés de bordure, etc.;
- 3^o Construction d'un pont sur la Soor;
- 4^o Réparation à la maison d'Hestreaux; et
- 5^o Construction de 9800 aunes de fossés d'assainissement.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires chez l'inspecteur sousigné et chez le sous-inspecteur à Hévermont, commune de Limbourg.

Liège, le 7 novembre 1835.

L'inspecteur forestier des provinces de Liège et de Limbourg, **DÉCHESNE**, aîné.

DURINGERS KURGEBAUDE,
AUX BAINS DE WIESBADE,
UNE LIEUE DE MAYENCE.

Les Actions originales de la Vente par Actions des Etablissements de plaisir et de conversation, dits **DURINGERS KURGEBAUDE** aux Bains de Wiesbade renommés dans toute l'Europe, et dont le premier tirage est fixé au 29 DECEMBRE 1835, se distribuent à raison de FRANCS 20 la pièce et sur CINQ prises ensemble la SIXIÈME gratis avec Prospectus et Dessin.

Pour tout ce qui concerne cette Vente s'adresser directement à l'Administration générale de **LEOPOLD DEUTZ et Cie.**, Banquiers à Mayence s. l. Rhin.

VENTE AUX ENCHÈRES,
POUR SORTIR DE L'INDIVISION,

PLUSIEURS MAISONS,
PROPRES AU COMMERCE,

SANS FACULTÉ DE SURENCHÉRIR, NI RÉSERVE D'INFORMATION.

LUNDI 9 NOVEMBRE 1835, aux 3 heures de relevée, le notaire LAMBINON exposera en VENTE, au plus offrant et son étude, sise près de l'hôtel-de-ville à Liège, n° 1002, es IMMEUBLES dont la désignation suit:

Premier lot.
 SIX MAISONS, cotées numéros 178 et 179, circonstances et dépendances, avec environ vingt-six perches de jardin y contigu, formant un ensemble situé rue Basse-Wez, faubourg d'Amorceur à Liège.

Deuxième lot.
 DEUX MAISONS tenant ensemble et formant seule une habitation, cotées numéros 180 et 181, avec un petit jardin, longeant la grande route, propre à y bâtir, situés en la même rue Basse-Wez.

Troisième lot.
 Une MAISON, avec cour et dépendances, située au même endroit, joignant les immeubles du 2^e lot, Josephine Sevanne, et autres.

Quatrième et dernier lot.
 DEUX MAISONS, appendices et dépendances, situées à Bressoux, commune de Grivegnée, joignant à MM. Mouton, André Simonis et autres.
 Il y a toute sécurité pour acquérir et des facilités sous le rapport du paiement.
 S'adresser au notaire LAMBINON pour avoir communication des titres et des conditions de la VENTE.

VENTE

DE
MAISONS ET RENTES.

LE LUNDI 16 NOVEMBRE 1835, à deux heures de relevée, M^e DUSART, notaire à Liège, VENDRA aux enchères, en son étude, rue Féroustrée, les MAISONS et RENTES dont la désignation suit:

- 1^{er} Lot. — Une belle et grande MAISON, située à Liège, rue Neuve derrière le Palais, n° 447, ayant une issue dans la rue des Ravets.
- 2^e Lot. — Une MAISON, même rue, n° 435.
- 3^e Lot. — Une belle MAISON de commerce très avantageusement située rue Neuve à Liège, n° 964.
- 4^e Lot. — Une belle et grande MAISON, en très bon état, située à Liège, au commencement du faubourg St-Laurent, n° 1106, avec porte cochère, cours et un jardin de quatre verges grandes jouissant de la plus belle vue;
- 5^e Lot. — Une pièce de TERRE labourable contenant trente perches cinquante-aunes sept verges grandes, située à Wadrée, commune de Visé, exploitée par le sieur Closset.
- 6^e Lot. — Une pièce de terre appelée le Mauvais Bonniers située en la commune de Neuf Château.
- 7^e Lot. — Une rente de 36 fr. 46 c., au capital de 1215 fr. 57 c., due par madame la baronne de Rozen de Melen, domiciliée à Liège.
- 8^e Lot. — Une rente de 27 fr. 65 c., due par M. Leblan, propriétaire, faubourg Ste. Marguerite, à Liège.
- 9^e Lot. — Une rente de 24 fr. 31 c., due par le sieur Jean Pierre Malaise, de Montegnée, et autres.
- 10^e Lot. — Une de 7 fr. 31 c. et une de neuf setiers un tiers et une quartie d'épeautre, dues par le sieur Wery Devillers, de S. Nicolas et autres.
- 11^e et dernier Lot. — Une rente de 19 fr. 44 c., due par M. François Gaillard, cultivateur à St. Remi.
 S'adresser audit M^e DUSART, notaire, dépositaire des titres de propriété

TRAITÉ

PERSPECTIVE PRATIQUE,

POUR DESSINER D'APRÈS NATURE,
 PAR THÉNOT.

Tout ce que l'on doit savoir de perspective pour dessiner d'après nature est compris dans ce traité, ainsi que les moyens abrégatifs employés par l'auteur dans ses nombreux cours.
 L'ouvrage imprimé sur beau papier vélin satiné, format in-8°, orné de vingt-quatre planches et d'un texte explicatif, se composera de six livraisons. Prix de chaque livraison: 1 fr. 50 c.

La première livraison a paru et les autres suivront régulièrement de mois en mois.

VILLE DE LIEGE. — Les bourgmestre et échevins, vu la demande du sieur L. Ubags, demeurant rue Souverain-Pont, tendante à être autorisé à établir une forge de maréchal, destinée à la réparation des diligences de la Société Van Gend et Cie., dans la cour de la maison ci-devant enseignée du Cheval Blanc, rue susdite;

Vu l'arrêté royal du 31 janvier 1824; arrêtent:
 La demande ci-dessus analysée sera publiée par la voie des journaux et affichée tant sous le perron à l'hôtel de ville que sur la porte de l'église de St-Denis.

Les personnes qui penseraient devoir s'opposer à l'objet de cette demande, sont invitées à faire parvenir à la régence leurs motifs d'opposition dans le délai de quinzaine.

A l'hôtel de ville, le 4 novembre 1835.

Le président du collège, Louis JAMME.
 Par le collège, le secrétaire DEMANY.

BOURSES.

PARIS, LE 7 NOVEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS précédent.	COURS DU JOUR.
Cinq pour cent, comptant	108 60	108 65
fin courant	108 80	108 85
Trois pour cent, comptant	81 15	81 30
fin courant	81 35	81 55
Naples. Cert. Falc. compt.	99 30	99 50
un courant	99 40	99 55
Espagne. Empr. Guebbr. compt.	35 00	35 00
fin cour.	35 00	35 00
Rente perp. 5 p. c. compt.	35 1/4	35 1/4
fin cour.	35 1/4	35 1/4
3 p. c. compt.	21 3/8	21 3/8
fin cour.	21 3/8	21 3/8
Cortès, compt.	35 1/2	35 1/2
fin cour.	35 1/2	35 1/2
Coupons cortès	00 0/0	00 0/0
Dette différée	14 1/2	14 1/2
Emprunt Ardoin	42 7/8	43 7/8
Rome. Rs. 5 p. c. comp.	101 1/4	101 1/4
fin courant	100 0/0	100 0/0
Belgique. Empr. 1831, compt.	104 5/8	104 5/8
fin cour.	104 5/8	104 5/8
Banque de Belgique	110 1/2	111 0/0

LONDRES, LE 6 NOVEMBRE.

3 p. c., consolidés	91 5/8	Exempte.	00 0/0
Belg. em. 1832 C. B.	401 1/2	Différées.	00 0/0
Holl. dette active.	55 3/8	Passives.	12 1/4
Id. 5 p. c.	000 0/0	Russie.	108 1/2
Portugais 5 p. c.	89 0/0	Bresil, emp. 1824.	85 1/4
Id. 3 p. c.	58 1/4	Mexicains, 5 p. c.	38 0/0
Espagne cortès.	00 0/0	Colomb.	00 0/0

AMSTERDAM, LE 6 NOVEMBRE.

Dette active.	55 1/2	Rente française.	00 0/0
différée.	0 00/00	Métalliques.	99 3/16
Billet de chance.	24 15/16	Russie, H. et C.	104 1/2
Syndic. d'amor.	95 1/4	Esp. rente perp.	00 0/0
3 1/2.	79 5/8	Naples falconet.	00 0/0
Soc. de comm.	000 0/0	Bresiliens.	86 5/8

ANVERS, LE 7 NOVEMBRE.

CHANGES.

	COURTS JOURS	DEUX MOIS.	TROIS MOIS
Amsterdam.	3/4 0/0 perte P		
Rotterdam.	3/4 0/0 perte P		
Paris p ^r fr. 100.	fl. 47 3/8 P	fl. 47	A 46 7/8
Lond. p ^r Estr.	fl. 12 1/2 1/2	fl. 12 05 0/0	
Hamb. p ^r 40 MB	35 1/4	A 35 1/16	A 34 7/8 A
Bruxelles.	1/4 0/0 P.		

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE D'ANVERS.			BRESIL.	5	149 1/2 P
Dette act. 5	104 3/4	A	E. à L. 1824		86 1/4 à 1/2
différ.	43	A	ESPAGNE.	5	
BELGIQUE.			B Guebbr.	5	30 3/4 A
Emp. 48 m.	5	100 1/2	R. P. à Am	5	30 3/4 à 7/8
A. B. 1835.			Emp. 1834.		44 5/8 à 1/8
Ac de la B.			Dette diff.		15
HOLLANDE.	2 1/2		Cortès à P.		30 5/8 à 1/2
Dette act. 4 1/2			à L.		30 5/8 à 1/2
Rte remb.	2 1/2	88 1/4 Act 99	Auto Coup		
AUTRICHE.			NAPLES.		
Métalliq. 5	102 3/8		Cert. Falc.	5	92 1/4
Lots fl. 100.		255	ÉTAT-ROM.		
fl. 250.	4	418	A levée 1832	5	101 1/2
fl. 500.	4	701	A An. 1834	5	98 1/4
POLOGNE					
Lots fl. 300		122			

BRUXELLES, LE 7 NOVEMBRE.

Emp. A., fin ct.	101 0/0 P	Métalliques.	102 1/2 P
pri. 1 moi.	101 0/0 dt 1 P	Naples.	92 0/0 A
Dette active.	53 0/0 A	Rome.	101 3/4 A
E. de 1832.	100 0/0 P	Bres. Rothsc.	86 1/4 P
Act. Soc. Gén.	835 0/0 P	E. Ardo. 1835.	44 1/2 A
S. de c. de cvj.	146 3/4 P	Empr. Guebbr.	31 0/0 P
Banq. de Belg.	110 4/0 1/2 A	P. à Amst.	30 3/4 P
S. du c. de S. O.	110 0/0 P	Fin cour.	00 0/0 0/0
S. Hauts-Fourn.	118 1/2 P	D. différée.	14 3/4 P
Banq. fonc.	96 1/2 A	Cortès à Par.	00 0/0
S. du Cha. Flenu.	108 108 1/2 A	à Londr.	31 0/0 P
Scllessin.	110 1/2 A	Coup. Cortès.	00 0/0
Gal.-Rus. ad. Br.	49 0/0 P		
Dette act. Hol.	54 1/2 A	CHANGES	
Syndi. d'amort.	00 0/0	Amsterdam.	3/4 0/0
Losr. av. coup.	99 0/0 P	Londres ct.	12 15 0/0 P
inscript.	103 0/0 A	2 mois.	12 07 1/2
		Paris.	1/8 av. P

VIENNE, LE 30 OCTOBRE.

Métalliques, 101 7/8. — Actions de la banque 1380.

ARRIVAGES AU PORT D'ANVERS DU 6 ET 7 NOVEMBRE.

Quinze navires, venant de Saint-Pétersbourg, Carolinerz, Groenock, Londres, de la Havane, Liverpool, Saint-Domingue, Cette, Hambourg, Wylen, Keningsbergen, Londres; chargés de graine de lin, graine de navette, coton, huile, bois de teinture, sucre et tabac, sel, cuirs, vin, orge, beurre, viande, froment, café, potasse et cuivre.

H. Lignac, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège